

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ahmed BELAIFA et Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	222 114	285 482
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	394 737	382 927
Créances sur la clientèle	3	4 000 803	3 765 866
Portefeuille-titres commercial	4	272 535	379 798
Portefeuille d'investissement	5	444 738	36 965
Titres mis en équivalence	6	1 805	1 839
Valeurs immobilisées	7	168 784	177 487
Goodwill		1 099	1 185
Autres actifs	8	189 067	243 109
Impôt différé Actif	9	1 412	1 450
Total Actifs		5 697 094	5 276 108
Passifs			
Banque Centrale et CCP	10	90 024	262 049
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	52 597	57 364
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	4 506 740	4 044 552
Emprunts et ressources spéciales	13	313 966	308 623
Autres passifs	14	284 534	176 450
Total Passifs		5 247 861	4 849 038
Total Intérêts Minoritaires		28 557	27 916
Capitaux propres			
Capital		198 741	198 741
Réserves		143 879	163 077
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		2	(44 010)
Résultat de l'exercice		74 408	77 700
Total Capitaux propres	15	420 676	399 154
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres		5 697 094	5 276 108

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties données		253 094	236 586
Crédits documentaires		142 158	175 571
Passifs éventuels	16	395 252	412 157
Engagements donnés			
Engagements de financements donnés		160 581	183 036
Engagements sur titres		38	38
Engagements donnés	17	160 619	183 074
Engagements reçus			
Engagements de financements reçus		2 052 836	1 660 094
Engagements reçus	18	2 052 836	1 660 094

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2014	2013
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	19	295 061	274 533
Commissions (en produits)	20	78 442	70 228
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	43 264	38 524
Revenus du portefeuille d'investissement	22	11 464	2 635
Total Produits d'exploitation bancaire		428 231	385 920
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées	23	(147 141)	(121 927)
Commissions encourues		(4 381)	(3 396)
Total Charges d'exploitation bancaire		(151 522)	(125 323)
Produits des autres activités	24	39 888	16 204
Charges des autres activités	25	(37 712)	(16 162)
Produit net bancaire		278 885	260 639
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(14 441)	(16 874)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		539	308
Autres produits d'exploitation	27	6 603	4 864
Frais de personnel	28	(95 487)	(86 752)
Charges générales d'exploitation	29	(35 223)	(34 579)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(16 723)	(15 941)
Résultat d'exploitation		124 153	111 665
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(33)	(132)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 230)	934
Impôt sur les bénéfices		(46 586)	(32 918)
Résultat des activités ordinaires		76 304	79 549
Part de résultat revenant aux minoritaires		(1 896)	(1 849)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-
Résultat net consolidé de la période du Groupe	30	74 408	77 700
Effet des modifications comptables part Groupe		-	(44 300)
Résultat après modifications comptables du Groupe		74 408	33 400

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2014	2013
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		397 955	373 632
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(104 094)	(118 280)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 921	1 438
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(246 802)	(241 071)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		428 754	450 343
Titres de placement		129 628	(6 700)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(121 050)	(113 389)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		139 794	(95 452)
Impôt sur les bénéfices		(45 702)	(28 237)
Total Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		589 404	222 284
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		(4 964)	2 438
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(390 035)	(6 629)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 019)	(15 886)
Total Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(403 018)	(20 077)
Flux de financement			
Emissions d'actions		0	-
Emission / Remboursement d'emprunts		9 568	16 906
Augmentation / diminution ressources spéciales		(4 797)	(10 503)
Dividendes et autres distributions		(54 958)	(54 557)
Autres flux de financement		0	411
Total Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(50 187)	(47 743)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice		136 199	154 464
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice		326 350	171 885
Liquidités et équivalent de liquidités en fin d'exercice	31	462 549	326 349

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés. Toutefois, les sociétés Attijari Valeur SICAV et Attijari Placement SICAV ont été intégrées compte tenu des titres classées individuellement chez la société mère en tant que titres de placement et ce pour motif de contrôle exclusif de ces sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques

financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de

manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2014 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les

engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2014 avec celui de 2013. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2014 à ce titre s'élèvent à 1 262 KDT amenant le total des provisions collectives à 15 135 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire fait dégager un complément de provision de 51 509 KDT au 31/12/2013 et une dotation additionnelle nette de 6 508 KDT au titre de l'exercice 2014.

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%

- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3%

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.6. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.7. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.8. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

2.9. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.10. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.11. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont déduits du résultat.

2.12. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont rajoutées au résultat.

2.13. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2014, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2013 que celles relatives à l'année 2014.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	31/12/2014			31/12/2013		
	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	62,02%	62,02%	IG	62,02%	62,02%	IG
Attijari Assurance	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari intermédiation	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari recouvrement	99,91%	99,91%	IG	99,91%	99,91%	IG
Attijari Sicar	70,23%	69,98%	IG	70,23%	69,98%	IG
Attijari Gestion	99,92%	99,91%	IG	99,92%	99,91%	IG
Attijari Immobilière	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	66,25%	61,37%	IG	66,25%	61,37%	IG
Attijari Placements Sicav	83,23%	83,23%	IG	83,23%	83,23%	IG
Attijari Valeurs Sicav	65,81%	65,81%	IG	65,81%	65,81%	IG
Attijari Finance	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	0,02%	0,02%	ME	0,02%	0,02%	ME

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont en cours de liquidation:

Société	Valeur au 31/12/2014	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 201 un solde de 222 114 KDT contre 285 482 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 63 368 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Placements auprès de la banque centrale	126 505	190 567
Banque Centrale comptes ordinaires	33 218	41 698
Caisse Dinars	47 730	37 594
Caisse Devises	6 833	6 086
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	7 532	9 286
Centres de chèques postaux et TGT	366	323
Créances rattachées	4	2
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 114	285 482

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 394 737 KDT contre 382 927 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 11 810 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Créances sur les banques résidentes	15 359	15 230
Créances sur banques non résidentes	367 553	344 870
Créances sur les établissements financiers	11 620	22 541
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	205	286
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	394 737	382 927

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 4 000 803 KDT contre 3 765 866 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 234 937 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Comptes débiteurs de la clientèle	188 057	175 829
Créances rattachées	8 353	8 113
Total comptes débiteurs	196 410	183 942
Crédits court terme	847 738	737 157
- dont Financements en devises	250 935	217 166
- dont Crédits court terme en dinars	596 803	519 991
Crédits moyen et long terme	2 863 636	2 754 094
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	26 597	20 724
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	85 967	66 760
Impayés	77 565	63 017
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	569 020	594 827
Provisions pour créances douteuses	(606 487)	(598 718)
Agios réservés	(75 019)	(69 846)
Créances rattachées	8 570	7 733
Total des autres concours à la clientèle	3 797 587	3 575 748

Crédits sur ressources spéciales	6 806	6 176
Total Créances sur la clientèle	4 000 803	3 765 866

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 272 535 KDT contre 379 798 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 107 263 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Bons de trésor	224 954	334 788
Autres placements	30 855	30 763
Provisions sur titres de placements	(652)	(266)
Créances rattachées	17 378	14 513
Total Portefeuille-titres commercial	272 535	379 798

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 444 738 KDT contre 36 965 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 407 773 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	45 597	11 096
Autres titres d'investissement	356 771	1 284
Créances rattachées	14 563	601
Provisions sur titres d'investissement	-	(1 301)
Total des titres d'investissement	416 931	11 680
<i>Titres de participation</i>		
Titres de participations libérés	43 954	43 274
Provisions pour dépréciation titres	(17 732)	(20 198)
Titres de portage	1 200	1 800
Créances rattachées	385	409
Total des titres de participation	27 807	25 285
Total Portefeuille d'investissement	444 738	36 965

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1 805 KDT au 31 décembre 2014. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	1 780	1 807
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	25	24
ATTIJARI FINANCE	0	8
Total Titres mis en équivalence	1 805	1 839

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 168 784 KDT contre 177 487 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 703 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Constructions	95 401	98 433
Immobilisation en cours	17 736	17 196
Agencements, Aménagements et Installations	17 098	18 555
Terrains	14 120	13 716
Logiciels de base	12 666	16 657
Matériel Informatique	6 878	8 252
Matériel & Mobilier	4 238	4 169
Matériel Roulant	974	836
Charges reportées	-	-
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(327)	(327)
Total Valeurs immobilisées	168 784	177 487

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 189 067 KDT contre 243 109 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 54 042 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Crédits directs et avances au personnel	144 441	119 339
Débit à régulariser et divers	22 936	105 520
Prêts sur fonds social	8 277	9 183
Créances prises en charge par l'Etat	7 427	8 191
Etat, impôts et taxes	5 802	6 687
Charges payées ou comptabilisées d'avance	4 954	3 055
Débiteurs divers	3 242	668
Dépôts et cautionnements	2 890	1 307
Provisions sur autres actifs	(10 902)	(10 841)
Total Autres actifs	189 067	243 109

NOTE 9: Actif d'impôt différé:

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 1 412 KDT au 31 décembre 2014 contre 1 450 KDT au 31 décembre 2013, dont l'impact provient principalement de la fiscalité différée dû sur le stock de provisions constituées par les sociétés du groupe et non déduites fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque centrale et CCP :

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2014 un solde de 90 024 KDT contre un solde de 262 049 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 172 025 KDT.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 52 597 KDT contre 57 364 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 4 767 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Banques non résidentes	51 389	16 368
Banques résidentes	768	38 875
Etablissements financiers	390	2 062
Dettes rattachées	50	59
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	52 597	57 364

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 4 506 740 KDT contre 4 044 552 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 462 188 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à vue	1 689 864	1 429 912
Comptes d'épargne	1 596 201	1 522 005
Bons de caisse	468 379	382 604
Comptes à terme	311 470	292 876
Autres produits financiers	83 830	100 374
Certificats de dépôts	172 500	180 500
Autres sommes dues à la clientèle	173 765	127 409
Dettes rattachées	10 731	8 872
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	4 506 740	4 044 552

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 313 966 KDT contre 308 623 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 5 343 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	125 425	115 857
Autres Fonds empruntés	156 609	161 672
Ressources spéciales	24 373	24 107
Dettes rattachées	7 559	6 987
Total Emprunts et ressources spéciales	313 966	308 623

NOTE 14 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 284 534 KDT contre 176 450 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 108 084 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Créditeurs divers	41 133	29 954
Charges à payer	38 071	33 935
Crédit à régulariser et divers	76 362	36 671
Exigibles après encaissement	24 411	31 555
Impôts et taxes	28 019	9 347
Provisions pour risques et charges	76 538	34 988

Total Autres passifs

284 534**176 450**

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2014 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2014

		OUVERTURE	AFFECT DU RESULTAT 2013	DIVIDEN DES VERSES	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	V° POURCENTAGE D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTIJARI BANK	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	118 304	75 192	(53 262)	2 779	232	-	-	-	143 245
	Résultat	75 192	(75 192)	-	-	-	-	-	71 879	71 879
ATTIJARI LEASING	Réserves	6 227	3 520	(1 581)	3	(39)	-	-	-	8 130
	Résultat	3 520	(3 520)	-	-	-	-	-	3 640	3 640
ATTIJARI RECOUVREMENT	Réserves	137	300	(288)	0	-	-	(19)	-	129
	Résultat	300	(300)	-	-	-	-	-	73	73
ATTIJARI SICAR	Réserves	(2 033)	595	(649)	0	-	-	-	-	(2 088)
	Résultat	595	(595)	-	-	-	-	-	148	148
ATTIJARI INTERMEDIATION	Réserves	952	(392)	-	46	(4)	-	-	-	602
	Résultat	(392)	392	-	-	-	-	-	231	231
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	Réserves	180	76	(76)	0	-	(119)	-	-	60
	Résultat	76	(76)	-	-	-	-	-	65	65
ATTIJARI VALEUR SICAV	Réserves	(526)	33	(33)	0	-	90	-	-	(436)
	Résultat	33	(33)	-	-	-	-	-	33	33
ATTIJARI ASSURANCE	Réserves	0	(790)	-	0	-	-	-	-	(790)
	Résultat	(790)	790	-	-	-	-	-	(594)	(594)
ATTIJARI GESTION	Réserves	206	81	-	0	-	-	-	-	287
	Résultat	81	(81)	-	-	-	-	-	39	39
ATTIJARI IMMOBILIERE	Réserves	(1 691)	(789)	-	0	-	-	-	-	(2 480)
	Résultat	(789)	789	-	-	-	-	-	(1 090)	(1 090)
GENERALE TUNISIENNE D INFORMATIQUE	Réserves	166	6	-	0	36	-	-	-	207
	Résultat	6	(6)	-	-	-	-	-	17	17
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	Réserves	927	(16)	-	0	-	-	-	-	911
	Résultat	(16)	16	-	-	-	-	-	(26)	(26)
ATTIJARI FINANCE	Réserves	(128)	(117)	-	0	-	-	-	-	(245)
	Résultat	(117)	117	-	-	-	-	-	(8)	(8)

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves	(4)	1	(1)	0	-	-	-	-	(4)
	Résultat	1	(1)	-	-	-	-	-	1	1
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	122 713	77 700	(55 890)	2 828	225	(29)	(19)	-	147 528
	Résultat	77 700	(77 700)	-	-	-	-	-	74 408	74 408

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2014 un solde de 253 094 KDT contre 236 586 KDT au 31 décembre 2013. Les crédits documentaires s'élèvent à 142 158 KDT au 31 décembre 2014 contre 175 571 KDT au 31 décembre 2013.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Cautions, avals et autres garanties données	253 094	236 586
Crédits documentaires	142 158	175 571
Passifs éventuels	395 252	412 157

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 160 619 KDT au 31 décembre 2014 contre 183 074 KDT au 31 décembre 2013 soit une diminution de 22 455 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Engagements de financements donnés	160 581	183 036
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	160 619	183 074

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 2 052 836 KDT au 31 décembre 2014 contre 1 660 094 KDT au 31 décembre 2013.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 385 920 KDT au 31 décembre 2013 à 427 828 KDT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une augmentation de 41 908 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 295 061 KDT contre 274 533 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 20 528 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Opérations avec les établissements bancaires		
Placements sur le marché monétaire et auprès des corresp.étrangers	2 940	2 234
Total opérations avec les établissements bancaires	2 940	2 234
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille crédit	259 427	241 363

* Court terme	42 066	39 708
- Financement devises	4 785	3 732
- Court terme Dinar	37 281	35 976
* Moyen & long terme	217 361	201 655
Comptes courants débiteurs	18 196	14 485
Crédits sur ressources extérieures	394	379
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	2 378	4 116
Total opérations avec la clientèle	280 395	260 343
Autres intérêts et revenus assimilés		
Commissions de compte	905	669
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 602	3 611
Report/Déport sur change à terme	7 219	7 676
Total autres intérêts et revenus assimilés	11 726	11 956
Total Intérêts et revenus assimilés	295 061	274 533

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 78 442 KDT contre 70 228 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 214 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Gestion de compte et autres services financiers	30 849	26 987
Commissions sur moyens de paiements	20 018	19 149
Commissions sur opérations crédits	16 735	13 857
Commission sur opérations internationales	7 808	8 156
Commissions sur autres opérations bancaires	3 032	2 078
Total Commissions	78 442	70 228

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 43 264 KDT contre 38 524 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 4 740 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Gain net sur opérations de change	23 550	20 722
Gain net sur titres de placement et transaction	19 886	18 443
Dotations aux Provisions sur titres de placement	(172)	(641)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	43 264	38 524

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 11 464 KDT contre 2 635 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 829 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
-------------	------	------

Revenus sur titres d'investissement	9 295	270
Intérêts sur obligations	1 152	509
Dividendes	944	1 824
Autres revenus	73	32
Total Revenus du portefeuille d'investissement	11 464	2 635

* **LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE** :

NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 147 141 KDT contre 121 927 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 25 214 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Opérations avec les établissements bancaires		
Emprunts Interbancaires	887	1 726
Emprunts en devises auprès des correspondants étrangers	271	248
Autres	93	84
Total Opérations avec les établissements bancaires	1 251	2 058
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	11 706	10 353
Comptes d'épargne.	51 049	42 171
Bons de caisse	20 517	15 096
Comptes à terme	18 727	13 616
Certificats de dépôts	11 124	12 982
Total Opérations avec la clientèle	113 123	94 218
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs.	457	570
Charge sur emprunts obligataires.	8 377	8 616
Total Emprunts et ressources spéciales	8 834	9 186
Autres intérêts et charges		
Autres intérêts et charges assimilées	13 792	8 111
Appel d'offres	10 141	8 354
Total Autres intérêts et charges	23 933	16 465
Total Intérêts courus et charges assimilées	147 141	121 927

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2014 un solde de 39 888 KDT contre un solde de 16 204 KDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 23 684 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2014 un solde de 37 712 KDT contre un solde de 16 162 KDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 21 550 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
D° aux provisions techniques d'assurance vie	36 007	16 057
D° aux autres provisions techniques	1 705	105
Total	37 712	16 162

NOTE 26: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 14 441 KDT contre 16 874 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 2 433 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2014	2013
D° aux provisions sur créances douteuses	47 893	30 701
Reprise de provision sur créances douteuses	(30 994)	(32 536)
D° aux provisions pour risques et charges	4 937	21 531
Reprise de provision pour risques et charges	(8 855)	(4 061)
Pertes couvertes par des provisions	1 460	1 239
Total	14 441	16 874

NOTE 27: Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 6 603 KDT contre 4 864 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 1 739 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2014	2013
Intérêts sur crédits au personnel	5 626	3 892
Revenus immobiliers	356	353
Autres produits d'exploitation	621	619
Total Autres produits d'exploitation	6 603	4 864

NOTE 28 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 95 487 KDT contre 86 752 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 735 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Rémunérations du personnel	71 148	64 141
Charges sociales	16 388	14 400
Autres charges liées au personnel	7 951	8 211
Total Frais de personnel	95 487	86 752

NOTE 29 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 35 223 KDT contre 34 579 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 644 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Loyers et services extérieurs	18 982	19 531
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	6 585	6 423

Annonces et insertions publicitaires	2 283	2 081
Fournitures de bureaux	929	945
Missions réceptions	1 166	783
Frais du conseil et d'assemblée	528	448
Dons et cotisations	427	393
Documentation centrale	307	275
Transport et déplacement	208	195
Frais d'actes et contentieux	148	28
Impôts et taxes	1 366	1 278
Autres	2 294	2 199
Total charges générales d'exploitation	35 223	34 579

NOTE 30: Résultat par action de base

DESIGNATION	2014	2013
Résultat net du groupe avant modifications comptables	74 408	77 700
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	1,872	1,955

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 462 549 KDT au 31 décembre 2014 contre 326 349 KDT au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2014	2013
Liquidités et équivalents de liquidités actif	605 095	645 653
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 183	285 553
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	382 912	360 100
Liquidités et équivalents de liquidités passif	142 547	319 304
Banque centrale	90 000	262 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	52 547	57 304
Liquidités et équivalents de liquidités	462 549	326 349

Mesdames, messieurs les Actionnaires
D'ATTIJARI BANK

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 5 697 094 mille dinars et un bénéfice net de 74 408 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Attijari Bank, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidées contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2014.

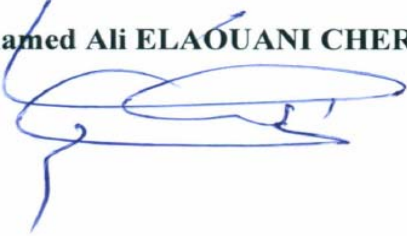
Tunis, le 05 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Les commissaires aux comptes associés MTBF

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Ahmed BELAIFA

